Mr.Bricolage sa

Finalisation de la réorganisation de l'actionnariat majoritaire de Mr Bricolage SA

ANPF: 1er actionnaire avec 65,20 % du capital et 73,23 % des droits de vote

Mr Bricolage SA, fédérateur du commerce indépendant en bricolage de proximité (838 magasins dans 12 pays pour 2,16 Md€ de volume d'affaires TTC en 2015), a finalisé la réorganisation de son actionnariat majoritaire par le renforcement de ses adhérents actionnaires.

Conformément au projet communiqué le 2 juin 2016, la société ANPF, détenue par les actionnaires adhérents du réseau Mr. Bricolage, a acquis via SIMB, sa filiale à 100 %, 2 350 000 actions Mr Bricolage SA auprès de la famille Tabur, renforçant ainsi sa participation indirecte de 42,58 % à 65,20 % du capital et de 50,01 % à 73,23 % des droits de vote de Mr Bricolage SA.

Cette acquisition s'est effectuée au prix de 14,70 € par action, soit un montant total de 34,5 M€.

Son financement a été assuré pour partie sur fonds propres à hauteur de 5,7 M€ et, pour le solde de 28,8 M€ par un emprunt bancaire souscrit par SIMB auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Centre, mandatée en tant qu'arrangeur et agent, du Crédit Agricole Centre Loire, de la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, de Bpifrance Centre, du CIC Ouest et de BNP Paribas.

Cette opération préserve la stabilité actionnariale de Mr Bricolage SA et permet à sa direction de se consacrer entièrement au développement opérationnel du Groupe.

L'ANPF s'est engagée à voter lors de la prochaine assemblée générale en faveur du renouvellement pour 6 ans du mandat d'administrateur de Michel Tabur, qui conserve 3,28% du capital de Mr Bricolage SA, afin qu'il continue à accompagner le Groupe dans son développement tant qu'il est actionnaire.

La nouvelle répartition du capital et des droits de vote de Mr Bricolage SA est la suivante :

actions	%	Nb droits de vote	%
3 662 675	35,26 %	7 325 350	48,23 %
2 350 000	22,62 %	2 350 000	15,47 %
565 000	5,44 %	1 130 000	7,44 %
195 807	1,88 %	315 504	2,08 %
6 773 482	65,20 %	11 120 854	73,23 %
340,499 ^(a)	3,28 %	680,998	4,48 %
113 981	68,48 %	11 801 852	77,71 %
0 387 755	100,00 %	15 186 839	100,00 %
	3 662 675 2 350 000 565 000 195 807 6 773 482	3 662 675 35,26 % 2 350 000 22,62 % 565 000 5,44 % 195 807 1,88 % 6 773 482 65,20 % 340,499 (a) 3,28 % 7 113 981 68,48 %	3 662 675 35,26 % 7 325 350 2 350 000 22,62 % 2 350 000 565 000 5,44 % 1 130 000 195 807 1,88 % 315 504 6 773 482 65,20 % 11 120 854 340,499 (a) 3,28 % 680,998 7 113 981 68,48 % 11 801 852

(a) 135 000 actions font l'objet d'une promesse d'achat exerçable par Michel Tabur en octobre 2019.



Conseils pour l'opération

Philippe D'hoir et Séverine Beaufre de D'hoir Beaufre Associés, conseil de Mr Bricolage SA et de l'ANPF.

Frédéric Jungels et Catherine Maison-Blanche de Allen & Overy, et, Christophe Marchand et Emmanuelle Dittmer de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, conseils de la famille Tabur.

May Jarjour et Claire Haas de De Gaulle Fleurance et Associés, conseil des banques prêteuses.

A propos du Groupe Mr Bricolage (chiffres au 31 décembre 2015)

Le Groupe Mr Bricolage, qui développe les enseignes à forte notoriété Mr.Bricolage et Les Briconautes, est le spécialiste du commerce indépendant en bricolage de proximité en France avec 766 points de vente, sous enseignes ou affiliés. A l'international, le Groupe est implanté dans 11 pays avec 72 magasins. Au service de ses réseaux, il mène une stratégie digitale active destinée à accroître l'attractivité des points de vente.

Mr Bricolage SA (MRB - FR0004034320) est coté sur le compartiment C de Euronext Paris et fait notamment partie des indices Enternext PEA-PME 150 et CAC All Shares.

Mr Bricolage SA est éligible au PEA-PME.



Mr Bricolage Eve Jondeau

Directrice de la communication financière Tél : 02 38 43 21 88 eve.jondeau@mrbricolage.fr

Calyptus

Marie-Anne Garigue / Grégory Bosson Relations presse et investisseurs Tél : 01 53 65 68 63 / 37 90 mrbricolage@calyptus.net

Retrouvez l'information financière du Groupe Mr Bricolage sur : www.mr-bricolage.com

